

Dr. Kasbadji Merzouk Nachida

Unité de Développement des Equipements Solaires, Tipaza

Diplômée de l'Université des Sciences et technologie Houari Boumediene, titulaire d'un Doctorat d'Etat en Physique Energétique et Matériaux, elle est Directrice de Recherche et Directrice de l'unité de développement des équipements solaires de Bou Smail. Elle est experte dans les Domaines de l'Energie éolienne "Ressources et systèmes application, Thermiques des bâtiments, Systèmes solaires basses températures, Traitement de l'eau. Elle participe activement dans de nombreux projets de recherche nationaux et internationaux liés aux énergies renouvelables. Elle est également auteur de plusieurs publications et communications scientifiques.



Le Rôle de la Recherche dans le Programme National des Energies Renouvelables

Nachida Kasbadji Merzouk

*Development Unit of Solar Equipments/EPST_CD
Route Nationale n°11, Bou Ismail, 42415, W. Tipaza
nkmerzouk@gmail.com

Résumé

L'Algérie s'engage avec détermination vers les énergies renouvelables pour fournir des solutions globales et durables aux défis environnementaux et aux problèmes de préservation des ressources énergétiques fossiles.

En 2009, la capacité énergétique installée dans le domaine des énergies renouvelables de l'Algérie totalisait 273 MW, soit moins de 0,05% de la capacité totale. En effet, les applications étaient limitées au pompage éolien et solaire dans les hauts plateaux algériens.

Considérant les potentialités énergétiques renouvelables de l'Algérie, la dispersion géographique de la population et la volonté politique de l'état à réduire l'utilisation de sources d'énergie fossiles, le gouvernement algérien envisage de modifier la part des énergies renouvelables dans le bilan énergétique national, d'ici à 2030 en portant la production électrique par énergie renouvelable à 30%, soit 22000 MW regroupant différentes technologies solaire ou éolienne.

Le programme d'énergie renouvelable est défini pour cinq différents volets, à savoir l'affichage :

- Spatio-temporelle des capacités à installées par technologie
- Du Programme de l'efficacité énergétique
- Du développement des capacités industrielles
- De la Recherche et développement
- Des textes juridiques et des mesures incitatives.

Pour la réussite de ce programme, le secteur de la recherche et du développement technologique doit jouer un rôle important en menant des actions ciblées notamment jusqu'en 2013 ; période durant laquelle 110 MW de projets pilotes de grande envergure seront installés. Il s'agit en effet, de la construction d'une centrale solaire-hybride de 25 MW de solaire, d'un parc éolien de 10 MW et d'une centrale photovoltaïque regroupant différentes technologies de 1 MW. Installations toutes destinées à la recherche et au développement et devant être sérieusement pris en charge pour un pays présentant une grande diversité climatique et topographie et pour lequel les technologies développées dans les pays du Nord doivent être adaptées.

Pour cela, le secteur de la l'enseignement et de recherche doit s'inscrire dans le programme des énergies renouvelables en :

- menant des actions de recherche scientifique, d'innovation technologique et de valorisation des produits de la recherche :
- participant à la formation des métiers en énergie renouvelable à travers l'accueil de stagiaires des centres de formations professionnelles
- contribuant à la formation graduée, post graduées
- dispensant des formations spécialisées à la demande
- contribuant activement au développement du savoir et à sa transformation en savoir faire technologique
- mettant en place des partenariats de coopération scientifique et technique avec les acteurs et industriels algériens locaux pour le développement d'une industrie en énergie renouvelable
- assistant techniquement les installateurs des centrales prévues dans le cadre du programme.
-

Ces aspects seront développés durant la conférence avec comme exemple les actions entreprises par l'UDES pour intégrer le programme en énergie renouvelable du gouvernement.